

Éthique ! Oui, mais quelle éthique ?

« *Seulement, conduisez-vous d'une manière digne de l'Évangile du Christ* »
(Philippiens 1.27)

Il est vrai que ce verset parle de remplir ses devoirs civiques, mais d'autres passages semblables de Paul font référence aux autres aspects de la vie. Et le défi n'est pas négligeable : c'est comme si nous étions pesés dans une balance et comparés à l'étalon de l'Évangile du Christ.

La Bible nous montre les plans que Dieu avait pour l'homme au commencement. C'est ce qu'on peut appeler une éthique de sanctification. Elle conduit à la vie. Mais l'homme a cherché son propre chemin en excluant Dieu. Par sa désobéissance, le péché a fait irruption dans l'humanité qu'il a touchée au plus profond, dans son essence même, entraînant une grave corruption. À tel point que Dieu dans sa grâce a dû permettre une éthique du compromis, pour que l'homme puisse voir un chemin d'avenir et que la société puisse être viable. Souvenons-nous du passage de Matthieu (19.8) où Jésus parlant du divorce, dit : « *C'est à cause de la dureté du cœur de l'homme que Moïse a permis...* ». De nos jours aussi l'empreinte du péché est telle dans la société que nous sommes amenés, dans la pastorale, à choisir parfois entre deux maux, le moindre.

Mais jusqu'où peut aller le compromis sans qu'il devienne compromission ? Où sont les limites à ne pas franchir ? C'est l'éthique des « limites ». Nous sommes conduits à veiller au sens de l'éthique de sanctification pour que nous gardions l'essentiel, ce qui ne nie pas et ne méprise pas les principes que Dieu a posés dès le commencement. Ainsi, le divorce ne nie pas la valeur du mariage, mais constate l'échec d'un couple, alors que l'adultère ou la prostitution en bafoue le principe. Le premier peut rentrer dans le cadre de l'éthique du compromis, les seconds nient la valeur du mariage et sont là des limites à ne pas franchir. L'Église se doit de parler et d'enseigner l'éthique de la sanctification, de rappeler la valeur de la maîtrise de soi, de la repentance et du pardon.

Ce numéro sur l'éthique veut nous aider à réfléchir à ces questions primordiales pour la vie du chrétien et des Églises et à leur témoignage de la réalité de la justice et de la grâce de Dieu manifestées en Jésus-Christ.



FRANÇOIS-JEAN
MARTIN

« Servir en L'attendant »

Revue éditée par les Communautés et Assemblées Évangéliques de France

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Marcel Reutenauer

REDACTION « Servir en L'attendant »

2 rue des Magasins, 67000 STRASBOURG

Tél : 03.88.22.58.01/03.88.36.09.40

E-mail : servir@caef.net

Comité de rédaction

Marie-Christine Fave

Françoise Lombet

Marcel Reutenauer

Reynald Kozycki

François-Jean Martin

Robert Souza

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS

Editions CAEF

3 bis, rue Casimir Périer - 38000 GRENOBLE

Tél. 04 76 42 85 56 et fax : 09 57 03 39 76

E-mail : editions.caef@free.fr

France métropolitaine : 22 €

(15,00 € si nouvel abonné /

20,00 € si 10 abonnements groupés)

France d'outre-mer : 24 € (envoi par avion)

Envoyez votre chèque à l'ordre de « Servir » à

l'adresse ci-dessus

Zone Euro : 25 €

Envoyez votre chèque à l'ordre de « Servir » à

l'adresse ci-dessus

(ou pour la Belgique : « Servir en L'attendant »

Chèques postaux 000-1593090-59 Bruxelles)

Suisse : 35 CHF

(à verser au compte « Servir en L'attendant » -
Chèques Postaux 12-10427-8 Genève)

Autres pays : 28 € (envoi par avion)

Envoyez votre chèque à l'ordre de « Servir » à
l'adresse ci-contre

*Les abonnements sont souscrits pour
4 numéros par année*

SIEGE SOCIAL

La Clairière - 69640 MONTMELAS-ST-SORLIN

Maquette : J. Maré / Impression : IMEAF

C.P.P.A.P. n° 0113G79186

Dépôt légal 3^e trimestre 2013

Les fondements de l'éthique chrétienne



Qu'est-ce que l'éthique ?

L'éthique est la branche de la philosophie qui s'intéresse à ce que l'être humain doit faire dans une situation spécifique. Quand nous devons prendre une décision importante, nous tentons de tenir compte des différents paramètres : les objectifs de notre décision, les moyens dont nous disposons et les conséquences de notre choix. Bien sûr, nous sommes limités par certains interdits et contraints par certains devoirs. Une réflexion *éthique* cherche à dégager une ligne d'action raisonnable en tenant compte de tous ces facteurs : ce que nous devons faire, ce que nous voulons faire et ce que nous pouvons faire.

Pour le chrétien, l'avis de Dieu est un paramètre important dans ses choix et ses comportements. Ses décisions éthiques devront donc passer par une réflexion sur **l'autorité de Dieu** dans sa vie.

L'éthique est une question d'autorité

Notre comportement humain est dicté par l'autorité sous laquelle nous nous plaçons. Il peut s'agir de l'État et de ses policiers, de la

famille, du groupe social, du plaisir personnel, d'un gourou, du Seigneur ou de toute autre forme d'autorité, qu'elle soit légitime ou non.

La première étape pour formuler une éthique qui soit chrétienne est donc de nous rappeler les fon-



JONATHAN HANLEY

dements de l'autorité divine. Cela revient à poser la question : « Pourquoi reconnaissons-nous l'autorité de Dieu dans notre vie ? »

Dieu a le droit et le pouvoir de demander l'obéissance en vertu de trois réalités principales :

- **Il est notre créateur.** En tant que fabricant et concepteur de l'être humain, il est le mieux placé pour nous dire comment vivre. D'ailleurs, en Jésus, il a fait plus que nous le dire : il nous l'a montré ! C'est une folie que de vouloir vivre autrement. *Peuple insensé et dépourvu de sagesse ? N'est-il pas ton père, ton créateur ? N'est-ce pas lui qui t'a fait et qui t'a affermi ?* (Dt 32.6)
- **Il est notre Seigneur.** Comme il nous a sauvés par son sacrifice à la croix, nous lui devons notre vie. Il nous a rachetés et nous devenons alors citoyens de son royaume. À ce titre, il s'engage à nous protéger, et nous nous engageons à obéir à sa seigneurie. *Car vous avez été rachetés à grand prix. Glorifiez donc Dieu dans votre corps et dans votre esprit qui appartiennent à Dieu.* (1 Co 6.20)
- **Il nous aime.** C'est motivé par son amour que Dieu nous a créés et sauvés. Cette troisième raison de lui obéir sous-tend les deux autres. Nous faisons bien de nous placer sous son autorité, car il nous aime et nous invite à une relation qui relève de la famille, de l'amitié, de l'intimité. La première motivation d'un comportement en accord avec une éthique chrétienne est l'amour dont Dieu nous a aimés : *Soyez donc les imitateurs de Dieu, comme des enfants bien-aimés.* (Ép 5.1)

Où trouver les principes qui caractérisent une éthique chrétienne ?

- Dans les Saintes Écritures.
Il est impossible de considérer comme chrétienne une éthique qui ne trouverait pas son fondement dans les paroles du Christ. Nous disposons de ces paroles d'abord dans l'Ancien Testament dont Jésus reprend les enseignements à son compte, ensuite dans les évangiles qui décrivent le comportement de Dieu sur notre terre et dans un corps comme le nôtre, et finalement dans les écrits de ses apôtres qu'il a mandatés pour nous transmettre ses propos.
- Dans l'enseignement des chrétiens au cours de l'histoire.
La Bible ne suffit-elle donc pas ? Oui et non. Oui, en ce qu'elle pose les fondements. Non, en ce qu'elle n'est pas simplement un mode d'emploi pour les problèmes de la vie. Elle évoque parfois des situations aux implications éthiques complexes, notamment lorsque de mauvaises décisions dans le passé ont des conséquences sur le présent. Un des exemples les plus frappants concerne l'expérience des Israélites dupés par les Gabaonites dans Josué 9 et 2 Samuel 21. Sous la direction de Josué, ils ont décidé de ne pas compenser un premier mal en commettant un deuxième mal. Mais la Bible ne nous dit pas clairement si leur décision était la bonne. Dieu accomplit son œuvre dans l'histoire et non en dépit de l'histoire. C'est pourquoi les chrétiens fidèles de tous les siècles ont étudié les principes bibliques pour les appliquer aux situations parfois complexes de l'exis-

Un jour, un homme et une femme arrivent dans mon Église. Auparavant, l'homme a été marié à une autre femme, et ils ont eu une petite fille. Mais son épouse les a quittés et vit dans un squat avec plusieurs personnes alcooliques et en grande précarité. Les services sociaux ont d'abord placé la fillette en famille d'accueil, mais, quand le papa s'est mis en ménage, ils ont accepté de la lui confier, notamment parce que la fillette s'entend bien avec la nouvelle compagne de son père.

Arrivé dans l'Église, ce trio trouve très vite sa place, et la petite fille devient une participante enthousiaste à l'école du dimanche. Il est évident qu'elle trouve dans la communauté chrétienne un palliatif aux manques qu'elle a déjà subis dans sa courte vie. Assez vite, les deux adultes font profession de foi, et demandent à être baptisés pour devenir membre de l'Église. Leur conversion ne fait pas de doute, et la question d'une régularisation de leur situation conjugale se pose. Mais l'homme n'est pas encore divorcé et le mariage ne peut pas se faire dans l'immédiat.

Devant le désir évident du couple d'obéir au Seigneur et de manifester leur foi en mettant leur vie en règle devant Dieu, les responsables de l'Église se posent la question : doivent-ils conseiller à ce couple de se séparer le temps de finaliser le divorce de l'homme pour leur permettre de se marier ? Un problème majeur apparaît alors : si le couple se sépare, la fillette sera enlevée à son père par les services sociaux et placée en famille d'accueil, la coupant ainsi de la communauté chrétienne dans laquelle elle commence à s'épanouir.

Ce cas de figure illustre les limites des règles morales. Aucune des lignes d'actions possibles n'est satisfaisante. Que faire ? La réflexion menée par les personnes impliquées relève de l'éthique. Comment tenir compte de tous les paramètres : le devoir d'obéissance à la Parole de Dieu, l'objectif de la croissance spirituelle du couple, le désir de porter un bon témoignage et de donner un exemple à suivre dans le domaine de la conjugalité, le besoin de ne pas priver la fillette des bienfaits de la communauté chrétienne... ?

tence. Une telle application nécessite interprétation, réflexion et concertation. Nous pouvons donc tirer un grand avantage de leurs expériences et de leurs écrits.

- Nous ne devons pas négliger une troisième source de l'autorité divine : la sagesse du Saint-Esprit dans notre cœur, du moment que nous sommes familiers de la Parole écrite de Dieu et désireux de le glorifier. En effet, Dieu a créé notre intelligence. Il nous demande donc d'en faire bon usage pour réfléchir, débattre, étudier, et ainsi démêler les fils parfois emmêlés des situations complexes de la vie.

Pourquoi réfléchir aux implications éthiques de nos choix ?

À moins de le faire, nous courons le risque de réagir au péché selon nos émotions pas toujours fondées. Nous projetons parfois sur les autres le modèle de nos envies, de nos idéaux. Selon cette attitude, un « bon chrétien » est celui qui me ressemble et qui pense comme moi ! La réflexion éthique permet de prendre du recul par rapport à nos désirs, nos émotions ou nos préjugés, pour accorder nos comportements, et notre enseignement ou notre témoignage, à la vérité révélée de Dieu.

L'éthique vue de cette manière nous permet de rester ouverts à des choix qui ne seraient pas les nôtres. Conscients de vivre dans un monde en cours de perfectionnement, mais encore imparfait, nous admettons qu'un autre chrétien prenne éventuellement une autre décision, particulièrement s'il donne priorité à des considérations éthiques différentes.

L'éthique prend en compte la globalité d'une situation

L'éthique est comparable à une poupée gigogne. L'éthique d'une situation spécifique devra s'insérer dans une perspective plus large. Ainsi, pour une personne donnée, l'éthique chrétienne de l'argent sera comprise dans une réflexion éthique plus large, celle du travail, qui sera à son tour comprise dans l'éthique globale de la dignité humaine à l'image de Dieu.

Ces multiples niveaux de la réflexion éthique peuvent bien sûr varier selon les situations et les individus. Par exemple, une infirmière peut avoir des décisions éthiques à prendre dans le domaine de l'obligation d'assister à une IVG pour une femme enceinte avec un enfant trisomique. Cela fera partie de son éthique de la dignité humaine, mais aussi du travail. Il en sera différemment pour une femme et un homme qui viennent d'apprendre que leur enfant non né est trisomique. L'approche de la question ne sera pas la même. L'éthique chrétienne tient compte de ces différentes situations. Il ne suffit pas de dire : « L'avortement est mal ». Comprendre les enjeux de l'éthique permettra d'aborder la question avec une sensibilité qui tiendra compte de la situation réelle, plutôt que de simplement appliquer une règle théorique.

Quelles sont les motivations de l'éthique chrétienne ?

L'éthique est un outil qui permet de passer des principes théoriques à la pratique, avec pour finalité le bonheur. Les

choix de comportement du chrétien sont subordonnés à une conviction : notre bonheur ne dépend pas de notre santé, de notre pouvoir d'achat ou de notre capacité de séduction, mais de la qualité de notre relation avec Dieu. Nous savons que notre salut ne dépend pas de notre comportement (c'est-à-dire de notre éthique). Mais il en est tout autrement de notre bonheur, qui dépend effectivement d'une relation harmonieuse avec notre créateur et notre Seigneur qui nous aime. L'éthique chrétienne joue deux rôles dans ce domaine : un rôle fonctionnel et un rôle relationnel.

• Le rôle fonctionnel de l'éthique chrétienne

Tant que nous ne sommes pas régénérés par l'Esprit de Dieu, nous sommes aliénés de ce pour quoi nous sommes faits. Le chrétien qui n'accorde pas son comportement (son éthique) à sa nouvelle nature spirituelle ressemble à un avion sans ailes. L'éthique chrétienne a pour objectif de rendre à la nature humaine son fonctionnement d'origine : nous comporter à nouveau comme Dieu l'avait prévu. Notre bonheur en dépend. D'ailleurs, sept fois dans le Deutéronome, l'obéissance à la loi divine (un comportement en accord avec l'éthique des Écritures) est assortie de cette conséquence : *afin que tu sois heureux*.

• Le rôle relationnel de l'éthique chrétienne

Le deuxième enjeu principal de l'éthique est l'approbation du Seigneur quant à notre comportement et nos choix. La désobéissance attriste Dieu, qui est amour. Le rôle relationnel de l'éthique chrétienne est de nous aider

à plaire à Dieu dans notre comportement et nos choix, non en vertu d'une punition si nous échouons, mais en vertu d'un amour reconnaissant. *Marchez d'une manière digne du Seigneur pour lui plaire à tous points de vue ; portez des fruits en toutes sortes d'œuvres bonnes et croissez dans la connaissance de Dieu.* (Col 1.10)

Et maintenant, comment devons-nous donc vivre ?

Une réflexion éthique chrétienne nous aide à prendre des décisions selon la volonté de Dieu. Elle nous aide donc à passer des principes bibliques à leur application dans notre vie quotidienne. Nous vivons sous le regard de Dieu. Une fois que nous admettons cette vérité, l'éthique nous aide à répondre à la question : « Comment devons-nous donc vivre ? » Cette question est importante pour tous les domaines de la vie : le comportement individuel, l'Église locale et l'arène publique. Cela veut-il dire qu'une réflexion éthique soit essentielle à toute personne qui désire vivre selon Dieu ? Pas du tout. L'essentiel est d'aimer le Seigneur et de vouloir faire sa volonté, en se référant à sa Parole, à la direction communautaire de l'Église et à la sagesse du Saint-Esprit en chaque chrétien.

En effet, la grande valeur qui distingue l'éthique chrétienne est l'amour. L'éthique comme principe ne suffit pas à sa propre pratique. Elle a besoin d'une mise en relation personnelle. Dans la foi chrétienne, l'éthique découle de la voix de Dieu que nous entendons parler dans le concret de notre vie avec des intonations d'amoureux.

J.H.

Bioéthique de la vie

Statut de

L'actualité législative française a remis au premier plan la question du statut de l'embryon. La loi autorisant la recherche sur l'embryon et les cellules souches embryonnaires, votée le 16 juillet dernier, a été validée par le Conseil Constitutionnel le 1^{er} août 2013 et promulguée le 6 août 2013¹. On est ainsi passé de l'interdiction de recherche avec dérogations² maintenue lors de la seconde révision des lois de bioéthique, à un régime d'autorisation de recherche encadrée.



ALAIN LOMBET

¹ Loi n° 2013-715 du 6 août 2013 tendant à modifier la loi n° 2011-814 du 7 juillet 2011 relative à la bioéthique en autorisant sous certaines conditions la recherche sur l'embryon et les cellules souches embryonnaires

² Article 41 de la Loi n° 2011-814 du 7 juillet 2011 relative à la bioéthique

et respect

l'embryon

Être humain ou chose ?

Pourquoi en France peut-on si facilement passer d'une interdiction à une autorisation d'utilisation de l'embryon ? La France, pays des Droits de l'Homme et du Citoyen depuis 1789, où « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits », ne s'est-elle pas dotée de lois protégeant l'homme avant sa naissance ? Qu'en est-il du statut de l'embryon dans notre pays ? Est-il reconnu comme une personne à part entière ou sinon, à partir de quel stade l'est-il ? Qu'en est-il chez nos voisins européens³ ?

La loi française garantit le respect de tout être humain dès le commencement de la vie⁴, mais elle a dérogé à ce principe pour autoriser l'interruption volontaire de grossesse et l'utilisation de l'embryon pour la recherche. Cette ambiguïté vient du fait que l'embryon n'a pas de statut légal et l'on joue de ce flou législatif pour faire des compromis.

En Grande-Bretagne comme en Espagne, l'embryon est respecté dès le 14^e jour. Avant, le préembryon n'a pas



de reconnaissance existentielle, ce qui autorise de fait presque toutes les expérimentations avant 14 jours. Par contre, l'Allemagne reconnaît l'embryon comme une personne dès sa conception et n'autorise donc aucune expérimentation. En France, on s'accommode de ce non-statut pour louvoyer entre les extrêmes.

Le statut à donner à l'embryon durant ses premiers jours, ou semaines, est une question débattue depuis des siècles. De tout temps, elle a mobilisé prêtres et savants, pouvoirs temporels et spirituels, juristes et philosophes. Cette interrogation n'est pas le propre de la civilisation occidentale. On trouve trace de la même question – la même énigme –

³ <http://fr.myeurop.info/2013/07/19/recherche-sur-l-embryon-le-grand-cart-europ-en-11626>

⁴ Loi n° 75-17 du 17 janvier 1975 relative à l'interruption volontaire de la grossesse et Loi n° 94-653 du 29 juillet 1994 relative au respect du corps humain

aussi bien au Proche-Orient qu'en Asie ou en Afrique. D'innombrables traités (Aristote, Descartes, etc.) ont été écrits sur ce sujet. L'embryon est-il une simple chose ? Alors, il est difficile de comprendre comment cette chose porte en elle toutes les potentialités d'un être humain, car « l'œuf est riche de tout l'avenir de l'organisme et contient tout en puissance, même la destinée de l'espèce⁵ ». Ce « grumeau de cellules qui hier n'était pas⁶ » serait-il alors une personne méritant le statut ontologique d'être humain ?

Pour user d'une terminologie ancienne, la question revient à se demander si l'embryon a une âme. Et, si oui, à partir de quel stade de son développement ? Interrogation très ancienne, en effet, et irrésolue au cours des siècles.

Humanité et enjeux économiques

Dès l'origine, ce débat sur le statut de l'embryon fut jugé d'autant plus important qu'il induisait une certaine idée de l'homme lui-même. Il avait été mis entre parenthèses lorsque les sociétés occidentales, dans leur majorité, renoncèrent à pénaliser l'interruption volontaire de grossesse. Aujourd'hui, le statut de l'embryon redevient une immense question à cause du souhait de l'utiliser comme objet de recherche.

Deux occurrences particulières, liées aux progrès de la biogénétique, expliquent ce retour fracassant. D'abord, le problème des embryons dits *surnuméraires* lié au développement de la procréation médicalement assistée (PMA), et la seconde : celle des expérimentations éventuelles, de la recherche scientifique,

voire de l'instrumentalisation biogénétique sur (et de) ces embryons.

La recherche scientifique et la biotechnologie ont ramené ce dilemme sur le devant de la scène comme nous l'avons vu ces derniers mois. Il est débattu aujourd'hui dans un climat d'urgence juridique, politique et aussi industrielle, qui ne favorise pas la sérénité.

Comment justifier, en effet, que l'on protège un embryon de quelques jours en refusant qu'il fasse l'objet de recherches ou d'expériences, alors même que l'on consent à ce qu'un fœtus de plusieurs semaines soit éliminé dans le cadre de l'IVG ? La recherche sur l'embryon reviendrait-elle à instrumentaliser ce dernier d'une façon plus délibérée, plus systématique et plus scandaleuse que si l'on se contente de « l'éliminer » ? Certains argumentent à partir de ce distinguo. D'autres – et notamment l'Église – y voient une hypocrisie inacceptable. Entre des positions symétriques aussi opposées, c'est peu de dire que la réflexion contemporaine et les juristes cherchent désespérément une voie raisonnable qui n'entraverait pas la recherche scientifique tout en respectant le *principe d'humanité*⁷.

La science n'est pas armée pour apporter des définitions ou fixer des « seuils » qui ne relèvent pas d'observation. On a toujours tort de confondre le « descriptif » et le « prescriptif ». Un

⁵ Étienne Wolf, article « Embryologie » de l'*Encyclopaedia Universalis*, éd. 1989, cité par René Frydman, *Dieu, la médecine et l'embryon*, Eds. Odile Jacob, 1999.

⁶ France Quééré, *L'éthique et la vie*, Eds. Odile Jacob, 1991, 336 p
⁷ Jean-Claude Guillebaud, *Le principe d'humanité*, Eds. Seuil, 2001, 379 p

⁸ Pr René Frydman, *Dieu, la médecine et l'embryon*, Eds. Odile Jacob, 1999, 353 p

biologiste agnostique aussi averti que René Frydman le reconnaît : « L'être de l'embryon, écrit-il, n'appartient pas à la biologie : elle ne peut que le décrire, car il est, fondamentalement, de l'ordre de la métaphysique⁸. »

Au sujet de l'embryon, les progrès technoscientifiques – et les réformes juridiques qui les accompagnent – ont débouché sur une contradiction objective trop rarement évoquée. D'un côté, par mille chemins, la science et le droit nous ont conduits vers une *personnification sans cesse plus avancée du fœtus*. À l'opposé, le droit à l'avortement, considéré comme un acquis dans la plupart des pays développés, et maintenant la volonté de recherche sur l'embryon font de ce dernier un *objet* à la disposition de la mère dans un cas, de la science dans l'autre. La contradiction est donc totale, insurmontable. Sauf à ruser avec le langage.

C'est le plus souvent ce qu'on fait. « Analysant le discours des divers praticiens, écrit Michèle Fellous, il est paradoxal de constater que, selon la recherche poursuivie, le fœtus est qualifié de personne humaine ou que ce statut lui est dénié. [...] Certaines techniques induisent une *personnification* du fœtus tandis que d'autres le déshumanisent. »⁹ C'est ainsi qu'est apparue la notion sémantique de préembryon dénué d'humanité.

Choisir le respect de la vie

L'énigme de l'embryon n'est pas résolue, tant s'en faut. Aujourd'hui comme hier, elle renvoie chacun de nous à l'écrasante responsabilité du choix. Écra-

sante, en effet. L'Histoire nous enseigne que le statut qu'on accorde à l'embryon reflète celui que l'on concède à l'homme. L'embryon transformé en chose ? Ce ne serait pas de bon augure. « Si l'être humain ne respecte pas son œuf, il ne respecte pas l'humanité qui est dans l'œuf et, si on ne respecte pas l'humain qui est dans l'œuf ou le cadavre, on va vers la barbarie¹⁰ », dit Jacques Testart.

Si les hommes n'ont pas réussi à statuer sur l'embryon, tournons-nous vers Celui qui nous a créés à son image et faisons le choix qu'il agréé en respectant l'autre dès sa conception :

*Toi qui as formé mes reins,
Qui m'as tenu caché dans le sein
de ma mère.
Je te célèbre ; car je suis une créa-
ture merveilleuse.*

...

*Mon corps n'était pas caché devant
toi,
Lorsque j'ai été fait en secret,
Tissé dans les profondeurs de la
terre.
Quand je n'étais qu'une masse
informe (un embryon), tes yeux me
voyaient ;
Et sur ton livre étaient tous inscrits
Les jours qui étaient fixés,
Avant qu'aucun d'eux (n'existe).
Que tes pensées, ô Dieu, me
semblent impénétrables !
Que la somme en est grande !¹¹*

A.L.

⁹ Cité par Michèle Fellous, « Échographie, fœtus, personne », in Simone Novaes (dir.), *Biomédecine et Devenir de la personne*, Eds. Seuil, 1991.

¹⁰ Jacques Testart, *Le désir du gène*, Eds. François Bourin, 1992

¹¹ Psaume 139.13-17 (BC)

L'IVG en questions

Bientôt 40 ans : l'IVG (Interruption Volontaire de Grossesse) est autorisée par la loi française depuis presque 40 ans... Cependant les questions éthiques entourant cette pratique demeurent. Le docteur Jérémie K. aborde ces questions et explique aussi sa démarche personnelle.

Il exerce à Marseille et y fréquente l'assemblée CAEF du CEP.



PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIE CHRISTINE FAVE

Historique de l'IVG en France

- 1920 : la loi interdisait l'avortement
- 1975 : la loi Veil dépénalise l'IVG (avant la fin de la dixième semaine)
- 1980 : cette loi est reconduite comme définitive et complétée par une loi sur le remboursement en 1982
- 1993 : dépénalisation du délit d'autoavortement et création du délit d'entrave à l'IVG (possible jusqu'à douze semaines de grossesse)
- 2004 : l'IVG médicamenteuse est autorisée en médecine de ville

Servir : Jérémie, une partie importante de ton activité professionnelle est consacrée au suivi de la femme en matière de contraception ou de grossesse. As-tu régulièrement des demandes d'IVG ?

Moins de cinq par semaine. Dans la plupart des cas, les patientes appellent dans l'urgence : « Je suis enceinte. Je ne souhaite pas garder le bébé ». Je les reçois en consultation.

Servir : Quelle est la démarche type ?

- 1) L'état des lieux :
Définir avec la patiente quelle a été la faille de la méthode contraceptive (ou constater l'absence de contraception) qui a eu pour conséquence la grossesse inattendue. Il s'agit souvent de jeunes femmes, entre 16 et 30 ans, non mariées.
- 2) Essayer de dater la grossesse.
- 3) Discuter avec la patiente de son désir d'interrompre la gros-

sesse en essayant de comprendre ses motivations. Essayer de lui faire part des solutions qui peuvent exister. Je fais une échographie de datation au cours de laquelle la patiente peut, si elle le désire, écouter le cœur du bébé et le voir bouger. Je lui précise qu'elle n'est pas obligée de regarder l'écran. La majorité préfère voir. Dans les cas où la maman souhaite entendre les battements du cœur, c'est souvent un grand moment d'émotion. Cet instant a amené, dans bien des cas, la maman à revenir sur sa décision et à conserver la grossesse.

**Jésus prit la parole et leur dit :
Ce ne sont pas ceux qui sont en bonne santé qui ont besoin de médecin, mais les malades.
Je ne suis pas venu appeler des justes, mais des pécheurs à la repentance.**

Luc 5.31 et 32

4) Dans le cas où la patiente persiste dans sa décision, je l'oriente vers un confrère pour la pratique de cet acte.

Servir : Quelle est ton éthique par rapport à ton activité professionnelle ?

Je ne suis pas en accord avec la pratique de l'IVG. Cependant, je prends en charge un être humain avec ce qu'il est. Christ prenait soin des pécheurs sans approuver leurs actes mauvais. De même, je ne conçois pas de rejeter la patiente qui fait une demande d'IVG.

Servir : Tu précises que tu n'es pas en accord avec la pratique de l'IVG.



ÉCHOGRAPHIE 3D DU FŒTUS À 12 SEMAINES DE GROSSESSE

Peux-tu expliquer pourquoi ?

Je suis convaincu que c'est Dieu qui crée la vie. Ce n'est donc pas à l'homme de décider d'interrompre la vie consciemment.

Servir : Quand une femme découvre qu'elle est enceinte, la vie est-elle déjà présente ?

Les tests de grossesse par prise de sang commencent à se révéler positifs à partir du neuvième ou dixième jour après la fécondation.

En ce qui concerne le début de la vie, les avis sont partagés.

Certains considèrent que la vie commence au moment de la fécondation,

C'est Toi qui as formé mes reins, Qui m'as tenu caché dans le sein de ma mère... Quand je n'étais qu'une masse informe, tes yeux me voyaient ; ...

Ps 139 : extraits des versets 13 et 16

d'autres au moment de la nidation. Celle-ci se produit vers le cinquième jour après la fécondation. Quelle que soit la position retenue, il est évident qu'après le cinquième jour, on est face à un être vivant en plein développement. Ainsi, lorsqu'une femme découvre qu'elle est

enceinte... la vie est là !

Servir : Que penses-tu de la pilule du lendemain ?

Précisons d'abord ce qu'elle n'est pas : elle est complètement différente de la Mifegyne (RU), qui est le médicament donné lors des IVG médicamenteuses. La pilule du lendemain se définit comme une méthode contraceptive qu'une femme peut utiliser pour prévenir la survenue d'une grossesse après

un rapport non protégé.

Contrairement à certaines idées reçues, le mécanisme d'action essentiel de la pilule du lendemain est de bloquer ou de retarder l'ovulation, empêchant ainsi la fécondation, mais il a été démontré qu'elle n'a pas d'action sur l'endomètre (muqueuse interne de l'utérus où a lieu la nidation) : **ce n'est donc pas une pilule abortive.**

Autrement dit, si elle est prise trop tardivement et que l'ovulation a déjà eu lieu, elle ne sera pas efficace et n'empêchera pas une fécondation. D'après l'OMS, l'efficacité est de 95 % si elle est prise dans les 24 heures qui suivent le rapport non protégé, de 85 % dans les 24 à 48 heures, de 63 % dans les 49 à 72 heures.

Bien utilisée, la pilule du lendemain serait utile pour diminuer le nombre d'IVG. Toutefois, elle ne doit pas être considérée comme un substitut à une méthode contraceptive régulière : son utilisation opportuniste et répétitive en tant que méthode contraceptive est nettement moins efficace qu'une méthode continue.

Servir : Et après l'IVG ?

Une consultation post-IVG est prévue dans le protocole. Celle-ci permet d'une part de mettre en place une contraception efficace et d'autre part d'évaluer l'état physique et moral des patientes.

Servir : Un mot sur cet état...

Je retrouve souvent des patientes dans un état de souffrance morale. La fatigue physique n'arrange rien à cela. Les états de dépression sont fréquents à court, moyen ou long terme. Pour cer-

Étapes du développement de la vie

J1 : Fécondation de l'ovule par un spermatozoïde dans la trompe, à proximité de l'ovaire. Après la fécondation, l'œuf commence à se diviser.

J1 à J5 : L'œuf est transporté jusqu'à l'utérus : c'est la migration.

J5 - J6 : L'embryon se fixe dans l'utérus : c'est la nidation.

Le placenta se forme : à partir de ce moment, l'embryon ne dépend plus exclusivement de ses propres réserves nutritives. Il va recevoir les nutriments dont il a besoin par les échanges entre la mère et l'enfant.

3^e-4^e semaines : le cœur commence à battre.

5^e semaine : l'embryon pèse un gramme et mesure entre 7 et 11 mm, le système nerveux est de plus en plus développé.

taines, la date anniversaire, un an après, s'avère un élément déclencheur.

Servir : Quelle est ton attitude vis-à-vis des patientes qui ont choisi l'IVG ?

Comme je l'ai déjà mentionné, je n'approuve pas la pratique de l'IVG. Cependant, je m'interdis de moraliser. Cela ne sert à rien. Mes patientes souffrent déjà suffisamment de la situation. J'essaie plutôt d'avoir une attitude d'empathie. Par ailleurs, j'essaie aussi de les encourager à ce que cette situation ne se reproduise pas.

Le sujet du pardon me brûle les lèvres à chaque fois. Cela m'arrive d'en parler si l'occasion se présente, en respectant toutefois l'état de faiblesse dans lequel la patiente se trouve à ce moment-là.

Respect de la vie - Euthanasie

Notre président de la République, François Hollande, a promis un projet de loi sur l'accompagnement en fin de vie et sur la question de l'euthanasie. Ce projet de loi viendra compléter et améliorer la loi Léonetti qui est actuellement en vigueur depuis 2005.

Contrairement à la France, les pays du Benelux ont adopté l'euthanasie depuis plusieurs années. Alors que la législation est censée être encadrée de manière stricte, on autorise déjà l'euthanasie de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer à un stade précoce alors qu'elles ont peu de symptômes et que leur pronostic vital n'est pas engagé. On l'autorise, aussi, à un stade avancé de la maladie d'Alzheimer, en accord avec les directives anticipées du patient datant de plusieurs années, sans lui donner la possibilité de modifier sa décision, car on considère qu'il n'en est plus capable. Actuellement, on discute même l'élargissement du droit de l'enfant à l'euthanasie.

Devant cette évolution rapide de la législation, le chrétien doit s'efforcer, au travers des enseignements de la Bible, de comprendre quel est

son rôle et quelles sont ses limites dans l'accompagnement du mourant, afin de ne pas se laisser entraîner dans les dérives progressives que peuvent amener les aménagements successifs des textes de loi.

Définition de l'euthanasie

Le sens étymologique du mot signifie « bonne mort » ou « mort douce », et le mot a été utilisé dans ce sens jusqu'au XVII^e siècle. Ce mot s'applique donc à l'accompagnement du mourant afin de diminuer ses souffrances physiques et psychiques jusqu'à son dernier souffle. Le chrétien ne peut qu'être en phase avec cette définition originelle qui fait transparaître des notions d'empathie, de compassion, d'amour du prochain, etc. sans pour autant outrepasser ses attributions et prendre des décisions qui ne reviennent qu'à Dieu, en particulier donner la mort.

La définition contemporaine du terme euthanasie correspond à un homicide accompli à la demande expresse du malade. C'est à cette définition que nous allons nous référer dans la suite de notre exposé.



DAVID TABAILLOUX

Il faut donc bien différencier l'euthanasie qui consiste à « faire mourir » intentionnellement, du « laisser mourir » qui consiste à accompagner le patient en fin de vie en essayant de le soulager, sans qu'il y ait intention de lui donner la mort et en évitant l'acharnement thérapeutique.



Cet accompagnement du mourant est parfois qualifié à tort « d'euthanasie passive ». Je pense qu'il s'agit d'un terme impropre qui porte à confusion.

Les militants pour et contre l'euthanasie s'accordent à vouloir soulager les souffrances du patient en fin de vie. La multiplicité des traitements médicaux actuellement disponibles permet de pallier la plupart des souffrances. L'utilisation de l'euthanasie comme solution ultime ne devrait donc pas se poser.

Pendant, pour les militants en faveur de l'euthanasie, il ne s'agit pas seulement de soulager les souffrances, mais d'avoir également la possibilité de mourir dans la « dignité ».

Redéfinir la notion de dignité

Dans notre société actuelle, la dignité correspond à l'image que l'on a de soi. L'individu ne peut supporter son propre regard ni celui des autres sur sa dégradation physique et psychique. Il désire garder une image « digne » jusqu'à la fin.

Il veut garder la maîtrise de lui-même et refuse la perte d'autonomie et la dépendance.

Il pense ainsi perdre son humanité lorsqu'il se dégrade physiquement et psychologiquement.

L'image qu'il a construite de sa personne tout au long de sa vie lui paraîtra dénaturée et il craint de laisser aux générations futures une image qui n'est pas digne de lui (orgueil de l'image de soi).

C'est ce sentiment de perte de « dignité », et même parfois « d'humanité », qui peut

conduire certaines personnes à demander l'euthanasie.

Valeurs chrétiennes et dignité humaine

Tout d'abord, le chrétien croit que l'homme a été créé à l'image de Dieu. Dès sa conception, il a une place à part dans la création, au-dessus de toute créature terrestre. Son humanité vient donc de sa ressemblance à Dieu (Gn 1.26-27).

Par ailleurs, le chrétien croit que chaque vie humaine a une valeur infinie. Elle a la valeur de Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu, que Dieu aime de toute éternité et qu'il a donné en sacrifice pour chacun d'entre nous. Et ce,

quelles que soient nos capacités intellectuelles ou physiques, ou quel que soit notre niveau de dépendance.

Pour Dieu, la valeur, la dignité et l'humanité d'une personne ne se mesurent pas à ses capacités physiques ou intellectuelles, mais à la valeur qu'il lui a donnée.

Par ailleurs, Dieu lui-même nous rappelle dans les Écritures que la vie est sacrée et que lui seul a le droit de donner ou de reprendre la vie. *Sachez donc que c'est moi qui suis Dieu et qu'il n'y a pas d'autres dieux près de moi : je fais vivre et je fais mourir...* (Dt 32.39) De plus, le sixième commandement, *tu ne tueras point*, nous rappelle que le meurtre, même s'il est consenti, n'est pas autorisé.

La Bible se positionne donc clairement contre l'euthanasie. Cependant, faut-il laisser la liberté au non-chrétien de faire son propre choix ?

Le libre arbitre est une notion fondamentale dans la Bible. Dieu nous laisse une grande liberté de décision personnelle. Il nous permet d'accepter ou de refuser le salut, et, pourquoi pas, de choisir l'euthanasie s'il s'agit d'une décision strictement personnelle qui n'implique pas un tiers.

On peut opposer des arguments à ce type de raisonnement

Inévitablement, l'euthanasie fait intervenir une tierce personne qui commet alors un meurtre. On peut donc s'opposer à l'euthanasie parce qu'on s'oppose au meurtre.

Et surtout, on ne peut pas éluder la question des dérives de l'euthanasie simplement en faisant valoir qu'elle est encadrée de manière stricte par la loi.

On sait très bien que celle-ci est amenée à être modifiée progressivement.

Si on autorise l'euthanasie volontaire sous prétexte que chacun a le droit de faire le choix de mourir dans la dignité, on peut redouter le déplacement progressif des règles qui l'encadrent, vers une euthanasie involontaire et imposée.

Par exemple, la société pourrait considérer que les personnes présentant un handicap mental profond ou celles atteintes d'une pathologie neurodégénérative du type Alzheimer sont des personnes qui ont perdu toute dignité et toute humanité au point de ne pas pouvoir elles-mêmes faire un choix éclairé quant à leurs conditions de fin de vie.

Par ailleurs, même si l'euthanasie volontaire paraît être un choix personnel et réfléchi, on peut se demander s'il ne peut pas être influencé par la pression de l'entourage et de la société : « Je ne veux pas être une charge pour mes enfants ou pour la société », etc.

Cette pression peut s'intensifier en raison de l'égoïsme et de l'individualisme croissant dans notre société, mais aussi en raison des coûts de plus en plus importants liés à la fin de vie. Elle peut amener des personnes fragiles et en état de faiblesse à demander une euthanasie « volontaire » qui serait en fait imposée par sa mise à l'écart et par la culpabilisation d'être une charge.

Le chrétien a la responsabilité de faire entendre sa voix et de proclamer la vérité dans cette société qui rejette Dieu. Il ne devra pas se contenter de s'opposer à l'euthanasie. Avec l'aide de Dieu, il aura la lourde tâche d'accompagner la personne en fin de vie et de lui apporter une espérance qui se prolonge au-delà de la mort physique. D.T.

Y a-t-il des mensonges légitimes ?



FRANÇOIS-JEAN
MARTIN

Le problème

Dans la Bible on trouve des situations qui posent la question (Ex 1.17-21 ; 1 S 21). Ainsi, le récit de l'accueil fait par Rahab aux deux espions envoyés par Josué dans Jéricho énonce un fait troublant. Car, non seulement elle les a accueillis, mais elle a aussi menti à leur sujet (Jos 2.4, 5). Cependant le témoignage rendu à Rahab dit : *C'est par la foi que Rahab la prostituée ne périt pas... parce qu'elle avait accueilli pacifiquement les espions* (Hé 11.31). Son mensonge est-il un fruit de sa foi ? Y a-t-il des situations où le mensonge se justifie ?

Cela reste une question qui nous rejoint dans notre vie chrétienne et dans certaines situations. Quand un chrétien est interrogé par une police politique pour connaître les noms et les lieux de rassemblement d'autres chrétiens et qu'il ment pour les protéger est-ce légitime ? Doit-on dire à un

malade qu'il est condamné ?

La question posée est celle du « droit », c'est-à-dire de la légitimité. Y a-t-il vraiment un devoir de vérité ? Faut-il toujours être vrai ou a-t-on parfois le droit de s'abstenir et alors quand ce droit existe-t-il ?

Ce sont des questions morales, d'éthique. C'est donc une occasion pour appliquer la règle des trois éthiques¹. Il s'agit de l'éthique de sainteté, du compromis et des limites.

L'éthique de sainteté

Ce que dit la Bible sur le mensonge

- Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain (Ex 20.16).
- La Bible réproue le mensonge (Pr 19.5, Lv 19.11).
- Dieu dénonce les prophètes qui trompent le peuple en son nom par des mensonges

1. L'article de Jacques Buchhold, professeur et doyen de la Faculté Libre de Théologie Évangélique de Vaux-sur-Seine, est paru sous le titre de « Jésus, la venue du Royaume et la question sociale » dans *Les enjeux de l'éthique*, Saint-Légier, Éd. Emmaüs, 2004, p.23-40. On peut en trouver un extrait intitulé *Les trois éthiques* dans *Servir en l'attendant*, 2013-2.



LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE TCHERNOBYL, VUE DEPUIS PRIPYAT, VILLE ABANDONNÉE.

(Jr 14.14 ; Éz 13.19 ; Za 13.3). *Tout homme est menteur* (Ps 116.11).

- Le mensonge est lié au diable, père du mensonge (Jn 8.44) et aussi à l'homme après la chute (Nb 23.19, 1 S 15.29).
- Dieu punit Ananias et Saphira qui mentent (Ac 5.1-11).
- La Bible refuse que le mensonge soit utilisé pour que la vérité de Dieu éclate (Rm 3.7).

Le devoir de vérité

Parfois, ne pas dire la vérité est une lâcheté, et la dire une forme de courage. Quand les autorités ont tu la vérité sur le nuage radioactif issu de l'accident de Tchernobyl survolant le territoire français, nous avons crié au scandale. Le mensonge d'État nous révolte et nous attendons de nos dirigeants qu'ils nous disent la vérité. De même, il existe un devoir de vérité en Histoire, et dans un procès, les témoins jurent de dire toute la vérité. Les exemples abondent de vérités qu'on n'a pas le droit de taire.

L'éthique du compromis et l'éthique des limites

Il nous arrive d'affirmer que toute vérité n'est pas bonne à dire ou peut nuire à autrui. Y a-t-il un devoir absolu de vérité ou est-il parfois moral de taire ce qu'on sait ?

Les circonstances du droit de se taire

Lors de la Seconde Guerre mondiale, celui qui savait où se cachait un juif ou un résistant se devait-il d'en aviser la

Gestapo ? Quand le prisonnier se tait sous la torture, nous ne dirons pas qu'il commet une injustice, mais nous éprouvons au contraire du respect. Se taire, c'est aussi ne pas se faire complice du crime, et parfois le sacrifice d'un homme en empêche beaucoup d'autres.

Reste enfin le cas de conscience du médecin qui sait que son malade va mourir. La question ici n'est pas simple et, justement, n'est-ce pas la simplifier à l'extrême que de dire : « Il faut dire la vérité » ? En fait, nous savons bien que tout dépend des circonstances et que la règle morale, appliquée universellement, ici le serait aveuglément.

Mais alors jusqu'où le compromis est-il tolérable du point de vue biblique ?

Les critères du droit de se taire posent les limites

Dire la vérité au mourant qui la réclame, c'est sans aucun doute l'aider à mourir dans la lucidité, dans la paix, la dignité et non dans l'illusion ou la dénégation. Lui mentir n'est-ce pas lui voler une mort consciente ? Les chrétiens, connaissant les enjeux spirituels et éternels, sont partisans de la vérité. Il me semble que nous sommes là justement à la définition des limites. La vérité n'est pas ici une valeur ultime, mais le moyen pour

permettre une réconciliation avec Dieu, avec les autres, avec soi et ainsi protéger une valeur ultime qui est la vie éternelle de la personne. La dissimulation et le mensonge reviennent à traiter autrui comme une chose, comme un objet, avec la tentation du pouvoir sur notre prochain et j'y vois là des limites à ne pas franchir.

Mais si la véracité n'est pas un devoir aussi absolu qu'il y paraissait d'abord, c'est qu'il existe des valeurs au-dessus d'elle. Il faut prendre l'humanité comme une fin, et jamais comme un moyen. Si le médecin se tait par compassion ou dit la vérité, il prend son malade comme fin. Quand le torturé refuse de livrer ses amis, il les prend comme une fin, alors même que le bourreau, lui, l'utilise comme un moyen. Ainsi, la valeur reste l'homme et le respect qu'on lui doit, car il a été créé à l'image de Dieu et le Christ est mort pour lui. Il faut mettre cet homme au-dessus de la vérité comme valeur ultime. Nous dirons qu'il faut dire la vérité quand on ne manque pas, par là, à quelque vertu plus haute et plus urgente.

Se taire par intérêt n'est jamais moral, car alors on se sert des autres. À cet égard, le cas du mensonge politique est éclairant. Refuser de dire la vérité par peur de perdre des

voix aux élections est immoral. Mais celui qui tait la vérité parce qu'il vise une cité plus juste et plus raisonnable prend l'humanité comme fin. C'est donc là que résident les limites au compromis.

Conclusion

Si c'est une question de cas particuliers, c'est qu'on ne peut mettre en œuvre une morale abstraite hors de toute détermination sociale, historique et psychologique. Dire qu'il existe des exceptions à la règle de véracité, ce n'est pas nier l'existence de la règle. Et s'il est parfois permis de se taire quand on connaît la vérité, il n'en reste pas moins vrai que les circonstances de ce droit restent exceptionnelles.

Face à de pareils cas, Jésus rappelle l'éthique de la sainteté (Mt 19.3-8), ce qui était prévu au commencement, la règle, mais face à la réalité du péché et de ses conséquences, il autorise une éthique du compromis. Si cette dernière reste une nécessité dans notre monde actuel pour permettre à la vie de subsister, elle nous interroge et nous renvoie à notre devoir d'Église de rappeler dans une société qui a renoncé à ses racines chrétiennes, cette sainteté première, afin de jouer notre rôle de sel et lumière de la Terre.

F-J.M.

Éthique du mariage, de la sexualité et de la famille

Depuis que Dieu a donné vie aux êtres humains, il a prévu le mariage comme un des cadres d'épanouissement. Pour bien construire son couple, il a toujours été nécessaire de passer de l'idéal à la réalité, de l'indépendance humaine à la dépendance vis-à-vis de Dieu.



PIERRE KETTERER¹

Notre mode de vie occidental nous « baigne » dans un contexte « Kleenex » ou zapping qui priorise la réalisation personnelle instantanée.

Les couples chrétiens ne sont pas forcément exempts de difficultés, mais ils ont le privilège de bénéficier des fondements fiables de la parole de Dieu. *Si l'Éternel ne bâtit la maison, celui qui la bâtit travaille en vain.*²

Le sujet du couple est vaste, alors je choisis de me

pencher sur les fondements que Dieu nous propose pour construire notre unité : *L'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme et les deux deviendront une seule chair.*³

1) Quitter père et mère, c'est faire le choix de renoncer à un lien de dépendances multiples fait de confort matériel, financier, affectif et de

¹ Directeur de FJA et membre de l'Église de Guebwiller

² Ps 127.1

³ Gn 2.24

sécurité. Quitter, c'est ne plus être soumis au même lien d'autorité avec ses parents et c'est leur interdire toute intervention non désirée dans cette nouvelle cellule familiale. Notons que ce n'est pas antagoniste avec le fait de les respecter, de les aimer et d'écouter leurs conseils.

Je pense à ces femmes qui souffrent du manque de considération et parfois de jugements blessants ou humiliants de leurs beaux-parents. Je pense à ces maris qui espèrent trouver en leur femme le prolongement de leur propre mère. Stop, stop ! Maris et femmes, prenez position et acceptez de quitter vos parents dans le cadre biblique.

Parents, vous rendrez un grand service à vos enfants si vous n'intervenez pas trop promptement voire intempestivement dans leur vie ; même si cela vous dérange. Ils ne vous ressemblent peut-être plus, vous auriez rêvé d'autre chose pour eux, mais acceptez de leur donner cette liberté de construire leur vie. Dieu n'agit-il pas pareillement envers nous ?

Sans aucun scrupule, vous avez aussi le droit et le devoir de ne pas devenir leurs « esclaves » ou leur « banque ». Par exemple, ils ne seront nullement traumatisés s'ils mettent des années à se construire un nid douillet. L'attente et la frustration vont les aider à développer leur potentiel.

Quitter n'est pas qu'une question de distance géographique.

2) S'attacher l'un à l'autre, c'est renoncer à l'indépendance et à une certaine part de liberté. C'est choisir de s'engager avec une personne à découvrir, de composer avec nos différences et de bâtir une entité bien distincte de celle de notre enfance. C'est mon conjoint qui

devient mon plus proche et mon premier vis-à-vis.

L'attachement ne va pas forcément de soi. Il est un processus continu à enrichir tout au long de sa vie. « Quoi ! Tout au long de notre vie de couple ? », me direz-vous ? Oui ! Car en fonction des étapes de notre vie, des joies et des blessures rencontrées, nous sommes chacun en constante évolution.

S'attacher, c'est parier à long terme sur les bénéfices de la mise en commun de nos différences et sur la capacité à bâtir avec nos individualités. C'est faire le choix d'aimer son conjoint même si ce n'est pas l'amour fou tous les jours et accepter d'aborder les questions qui nous séparent afin d'y remédier. S'attacher, c'est développer un lien spirituel avec notre conjoint.

3) Dans le *devenir une seule chair*, Dieu nous rappelle que la sexualité est un don dans son projet de bonheur pour ses créatures. La Bible reconnaît les besoins sexuels et développe une approche positive et non pas culpabilisante de la sexualité. Notons que son épanouissement va de pair avec une unité affective et une relation de couple sécurisante et apaisée. Alors, prenons le temps de cultiver un contexte romantique et ne soyons pas avares en actes ou en paroles non sexués qui disent à notre conjoint : « Je t'aime ». La sexualité n'est pas qu'une histoire de sexe. La qualité de notre relation avec Dieu a aussi un impact sur elle.

Bonne route ! Et si cela coince quelque part, n'hésitez pas, si besoin est, à vous faire aider. Cela a toujours été tendance aux yeux de Dieu.

P.K.

L'éthique chrétienne au travail

En quatre interviews, nous allons voir comment des chrétiens ont cherché à vivre une éthique biblique au sein du monde séculier où Jésus nous appelle à être « sel de la terre ».

Questions à...



Georges Gabrièle, directeur de magasin

Directeur de POSINERGY en banlieue grenobloise, membre de l'EPE Grenoble-Eybens (CAEF).

Servir : Georges, avant d'être à ton compte, tu as été salarié. As-tu été confronté à des situations délicates ?

Je citerai deux exemples concernant les questions d'honnêteté et de vérité.

Un jour, mon responsable (et employeur) se trouve en face de moi alors que je répons au téléphone. Il me fait signe : « Tu dis que je ne suis pas là ». Personnellement, j'ai décidé de dire : « Il n'est pas disponible ». J'ai eu l'occasion d'en reparler avec mon patron pour lui expliquer que je ne voulais pas mentir.

Mon employeur me payait des heures supplémentaires en espèces. Je me suis rendu compte que cela revenait à du travail au noir. Je lui ai demandé de payer autrement. Il a accepté et cela a même eu pour conséquence une modification pour tous les employés : les heures supplémentaires ont alors été déclarées sur les fiches de paye. Plusieurs mois après, mon patron m'a confié qu'il

était impressionné par ma maturité. J'avais alors 19 ans.

Servir : Une éthique chrétienne, qu'est-ce que cela change dans ta vision du travail ?

En tant que chef d'entreprise, on assume complètement la prise de décision. Je m'appuie beaucoup sur la Parole de Dieu. Je demande sans cesse conseil à Dieu pour mes choix. Mon principe de base, c'est le respect d'autrui en m'inspirant du commandement biblique : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même*. Même si l'entreprise est un centre de profit, l'humain reste prioritaire. Cela a des conséquences sur l'accueil, la prise en charge des besoins du client (savoir écouter), la capacité à assumer l'erreur en cas de litige.

Servir : Peux-tu développer un peu ce dernier aspect ?

Quand il nous arrive de faire des erreurs, nous adoptons la politique de reconnaître nos manquements.

Par exemple, si nous ratons une

soudure, ou si nous faisons un assemblage qui ne fonctionne pas, nous disons la vérité au client. De même, il peut nous arriver d'oublier de passer une commande pour un produit demandé par un client. Nous ne le menons pas en bateau avec des explications du style : « le fournisseur a eu du retard »... Nous lui déclarons simplement : « Désolé, on a oublié de passer la commande. On va le faire tout de suite. »

En cas de litige, je préfère être bon perdant et lâcher l'affaire. Nous n'allons jamais au clash. En tant que commerçants, nous nous devons de prendre l'initiative et de proposer une solution. De plus, le client sera satisfait et par-

lera en bien de notre entreprise. C'est une bénédiction au-delà de la petite perte.

Servir : Tu t'es maintenant mis à ton compte. Pourquoi ?

Je tiens à relever le défi du relationnel dans le milieu du travail. On entend parfois : « C'est compliqué de travailler avec des chrétiens ». Je ne suis pas d'accord. Je crois que c'est possible et qu'il y a même une bénédiction. J'ai à cœur de fournir du travail aux chrétiens. Il y a aujourd'hui 7 à 8 personnes dans l'entreprise commerciale que je dirige. Et si cela ne va pas avec un employé, on fait une rupture à l'amiable et on se sépare en bonne intelligence.

Questions à...



Jo Lalomia, artisan-garagiste

Jo est artisan-garagiste à Saint-Martin-d'Hères en Isère. Auparavant, il a travaillé comme chef d'atelier dans un garage. Par ailleurs, il est ancien dans une assemblée CAEF de Grenoble.

Servir : As-tu été confronté à des situations délicates en tant que salarié ?

On est partagé entre l'envie de plaire à sa hiérarchie, trouver une satisfaction à bien faire tourner l'entreprise et rester dans l'honnêteté, répondre à la confiance accordée par le client. Je tenais ainsi à facturer les heures correspondant au travail et... pas plus ! On m'a reproché de ne pas faire assez de chiffre d'affaires, de ne pas changer davantage de pièces. « Je n'ai pas été élevé dans cette culture », ai-je répondu. Mes responsables savaient que j'étais chrétien. Ils ont aussi soulevé la question de la relation avec mes mécanos, en estimant que j'étais trop proche d'eux et que je n'étais pas assez dur avec le personnel. Ils

auraient souhaité davantage de rentabilité. Pourtant, comme je leur ai expliqué : « Je suis au taquet, je ne peux pas faire plus ». Et ce n'était pas faute de mouiller ma chemise. En fait, je travaille comme si c'était pour le Seigneur.

Servir : Une éthique chrétienne, qu'est-ce que cela change dans ta vision du travail ?

C'est une éthique morale que d'autres pourraient avoir aussi. Dans mon domaine, il est facile de tromper les gens. Je me refuse d'escroquer le client. Mon premier désir n'est pas l'appât du gain. Je cherche juste à gagner assez pour tourner. Je prie tous les matins : « Seigneur, garde-moi fidèle ! » Et je suis en paix. Quand un client est satisfait, cela me fait

plaisir. Je veux honorer la confiance qu'on me fait. J'adopte comme principe la recommandation de Jésus : *Ce que vous voulez que les*

hommes fassent pour vous, faites-le pareillement pour eux (Lc 6.31). J'aime mes clients.

Questions à...



David Garcia-Cuenca, directeur d'agences immobilières

Il est directeur d'agences immobilières et ancien dans une Église CAEF à St-Maur (94)

Servir : Comment vois-tu la question de l'éthique dans le travail ?

Je ne crois pas qu'il y ait une éthique spécifique en fonction du domaine d'activité dans lequel on exerce ! À mon sens, nous nous devons d'agir selon les règles éthiques qui sont les nôtres, en tant que chrétien : honnêteté, intégrité, vérité, respect de l'autre (collaborateur, client, fournisseur, etc.). Et même si en fonction de l'activité, il y a des situations particulières qui font appel à des choix ou décisions de circonstances, et des lignes de conduite contextuelles, cela ne veut pas dire qu'il y ait une éthique adaptée ! La question importante est de se donner les moyens de respecter les règles auxquelles on adhère.

Servir : Comment cherches-tu à appliquer cela ?

En ce qui me concerne, en tant que chef d'entreprise, c'est moi qui fixe les règles. Elles correspondent donc à mes choix éthiques et je m'engage à tout mettre en œuvre pour que tous puissent les respecter.

Car la difficulté, en qualité de patron d'une petite entreprise, c'est aussi l'image véhiculée par ses collaborateurs. Je me sens donc responsable de mon comportement et de celui

de mes collaborateurs (jusqu'à un certain point...). Ainsi le recrutement est une première phase importante, qui me permet d'exposer, entre autres, mes bases éthiques.

Servir : Y a-t-il des particularités dans le monde l'immobilier ?

Mon activité a été, depuis 35 ans, de faire des affaires et d'en faire réaliser à mes collaborateurs, et depuis 13 ans dans le domaine de l'immobilier.

Beaucoup pensent qu'il est très difficile d'être honnête dans les affaires et surtout dans l'immobilier. Pour moi, ni plus ni moins que dans toute autre activité. Ce qui est vrai, c'est qu'il peut y avoir des tentations qui semblent plus importantes, à cause de l'exposition à des sommes d'argent non négligeables. Toutefois, résister à la tentation représente la même difficulté pour tout chrétien désirant être fidèle au Christ. Tout faire pour s'en détourner, et refuser d'y succomber, c'est là le combat...

Servir : As-tu déjà dû prendre des mesures particulières ?

Pour des raisons d'éthique, il m'est arrivé à maintes reprises de refuser certaines affaires, et même d'interrompre des négociations bien

avancées. Et en période de crise, lorsque l'on a besoin de chiffre d'affaires, c'est plus difficile surtout quand cela implique les revenus des collaborateurs, voire la survie de l'entreprise.

Servir : Qu'est-ce qui a pu t'aider dans cette démarche ?

Ce qui m'a aidé, c'est que je n'ai jamais cherché à concilier le fait d'être chrétien avec l'exercice de mon activité professionnelle et de

mes responsabilités.

J'ai toujours voulu être moi-même, sans fard ni masque, quel que soit le lieu, le pourquoi, le contexte, le comment... un homme avec ses faiblesses...

Non seulement je n'ai jamais caché le fait d'être chrétien, mais j'essaie de saisir toute occasion de partager ma foi en Christ le plus naturellement possible, avec les collaborateurs, clients ou fournisseurs...

Questions à...

Georges Cassirame, ex-Conseiller Régional

Administrateur Insee à la Réunion, élu, ancien dans une Église CAEF

Servir : Peux-tu donner en quelques mots ton parcours ?

J'ai aujourd'hui 72 ans. Ma carrière administrative s'est déroulée à L'Insee-Réunion où je fus responsable du service administratif. Par ailleurs, j'ai eu 2 mandats électifs : celui d'adjoint au Maire de Saint-Leu pendant 2 mandats et celui de Conseiller Régional à Saint-Denis de la Réunion.

En tant que Conseiller Régional, il m'a été confié la présidence de plusieurs institutions telles que CEDTM-Keliona (Centre d'Études et de Découvertes des Tortues Marines), la présidence du parc marin de la Réunion, puis, depuis quelques années, la présidence du Conservatoire National Botanique des Mascariens à Saint-Leu, et la vice-présidence de l'Office Départemental de la Culture (ODC).

Servir : Quelles règles principales d'éthique as-tu cherché à suivre dans ton parcours ?

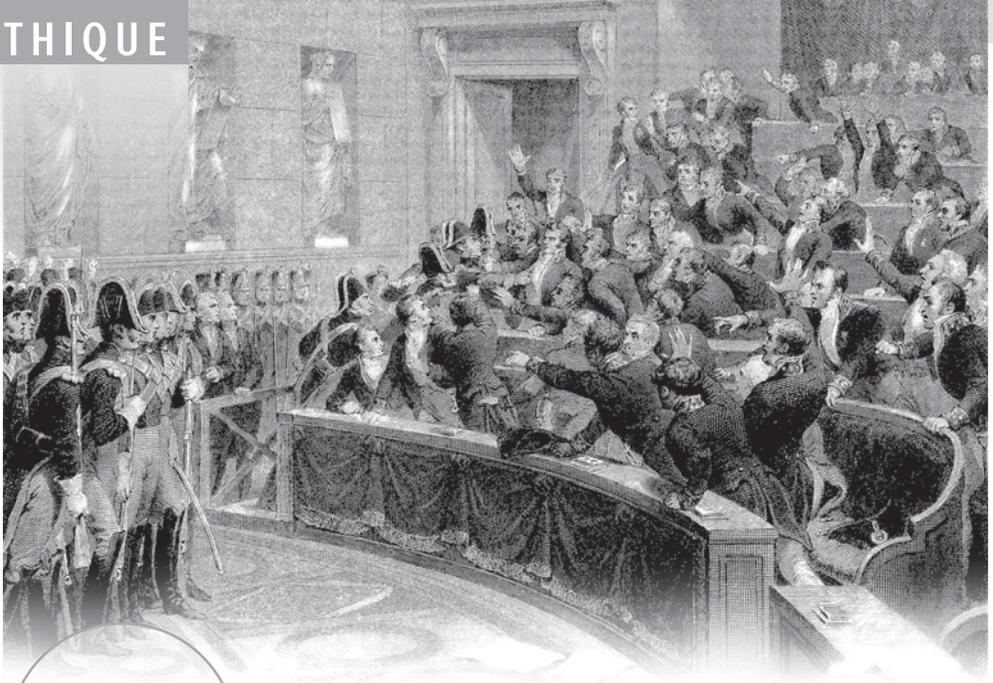
Dans toutes ces responsabilités, je me suis

efforcé, au sein des conseils d'administration, ainsi que dans la gestion des personnels, d'avoir une attitude ouverte et conciliante. Ce n'est pas que les sujets de tension aient manqué, mais, dans mon cheminement, j'ai toujours demandé au Seigneur de m'aider et de m'éclairer, et ce, toujours, avant chaque réunion. Cet exercice de la foi m'a toujours apporté une grande paix intérieure.

Servir : On peut imaginer que cela n'a pas toujours été facile ?

Bien évidemment, ma conscience chrétienne a souvent été heurtée par le positionnement des programmes politiques, mais aussi par le comportement « limite » quant à l'éthique de mes compagnons de route. Mais, toujours, avec la grâce du Seigneur, j'ai su garder le bon cheminement à travers les embûches et autres perplexités, et la dureté des pensées et des actes de ceux qui m'environnaient.

Propos recueillis par Marie-Christine Fave, Françoise Lombet et Reynald Kozycki



- L'éthique en politique¹

« Les promesses des hommes politiques n'engagent que ceux qui les écoutent. »

HENRI QUEUILLE (HOMME POLITIQUE FRANÇAIS, 1884-1970), CITATION REPRISSE PAR CHARLES PASQUA



THIERRY SEEWALD

L'éthique que propose le Nouveau Testament est d'abord destinée au croyant. C'est à un homme qui veut être disciple que Jésus dit : « Vends tout ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres et viens, suis-moi » (Mc 10.21), car seul le disciple a l'espérance de posséder un trésor dans le ciel qui lui permet de franchir ce pas. C'est le croyant qui est appelé à vivre le pardon, à se couper de ce qui est une occasion de chute (Mt 5.30), à la fidélité dans le mariage (Mt 19.6-8, 1 Co 7.14-15) et à accepter la discipline de l'Église (Mt 18).

Si l'éthique chrétienne est difficile à mettre en application par ceux qui ont reçu l'Esprit Saint, il est sans doute utopique de vouloir la proposer à « ceux du dehors » (1 Co 5.12).

À cela s'ajoute la fonction du magistrat : tendre l'autre joue et aimer ses ennemis ne font *a priori* pas partie du mandat des autorités, qui sont appelées par Dieu à maintenir la paix et l'ordre.

Que sommes-nous alors en droit d'attendre de celui-ci, à quoi pouvons-nous l'appeler ?

¹ Certaines idées de ce texte sont tirées avec autorisation de *Pourquoi un plaidoyer sur la gouvernance et la corruption*, édité par Tearfund et disponible en ligne à <http://tilz.tearfund.org/webdocs/Tilz/Research/Why%20advocate%20on%20G%2BC%20French.pdf>.

Le rôle de l'État

Romains 13.1-7, ainsi que divers passages de l'Ancien Testament (Jr 22.1-4, 15-16, Éz 34.1-4, Dn 4.24), nous laisse entrevoir le rôle de l'État en lien direct avec l'aspiration de Dieu pour la justice.

C'est-à-dire :

- **Au service de Dieu.** Le principe d'une autorité, maintenant l'ordre et la justice, a été voulu par Dieu dans un monde marqué par la chute. Jésus nous a montré l'exemple de ce que veut dire diriger en étant animé par une attitude de serviteur (Ph 2.5-11). Mais il reconnaît que ce n'est pas la manière dont les autorités gouvernent en général dans ce monde (Mt 20.25). Et, à nouveau, nous voyons que Jésus attend une autre éthique de ses disciples (Mt 20.26).
- **Pour le bien du peuple.** Les lois et les politiques devraient être orientées vers le bien-être de la société et non vers des intérêts particuliers ou personnels. Mais Samuel, lorsqu'il met en place la royauté en Israël, indique au peuple que, comme les rois des nations, leur roi abusera de sa position et s'enrichira à leurs dépens (1 S 8.10-22, cf. verset 18 en particulier).
- **Exercer la justice** pour tous de façon équitable et transparente. Les gouvernements sont appelés à protéger et défendre les droits des membres les plus vulnérables de la société (Ps 82.3-4).
- **Collecter et gérer les impôts** avec sagesse afin de fournir les services nécessaires. Tout ceci exige des institutions, systèmes et structures qui fonctionnent bien.

Cas particulier : le chrétien engagé en politique

À la lecture du rôle des autorités, en particulier l'usage du glaive, certains croyants, dès les premiers siècles, pensent qu'un chrétien ne peut pas avoir de mandat politique, car le rôle qui est alors attendu de lui, de même que la violence qui est souvent sous-jacente à la réussite en politique, sont en contradiction avec les valeurs du Royaume.

D'autres pensent que cela est possible, en particulier s'il s'agit d'un mandat local d'une petite commune. L'Église devra alors être vigilante à ne pas profiter de cette situation pour faire avancer sa cause, mais garder sa distance prophétique et interpellier le frère ou la sœur ayant un mandat, non seulement pour l'appeler à gouverner selon ce que Dieu attend des gouvernants, mais aussi comme un frère ou une sœur en la foi, selon les valeurs du Royaume. Mais les valeurs du Royaume (que sont le pardon, ne pas soupçonner le mal...) sont-elles conciliables avec l'exercice du maintien de l'ordre, de la justice ? Les tensions entre les valeurs d'un chrétien et son mandat seront souvent grandes. La responsabilité de l'Église de prier pour le frère ou la sœur en sera d'autant plus cruciale.

- **Usage du glaive** pour exercer la justice et punir celui qui fait le mal.

Dieu, en dénonçant régulièrement dans sa Parole les balances faussées, la parole mensongère, l'appât du gain, l'abus de pouvoir, l'abus de faiblesse, définit assez clairement ce qu'il entend par justice, équité, intégrité, souci de la population. Et ces exigences de Dieu sont

aussi des attentes que partage la population. Or, l'actualité récente, quel que soit le pays ou quel que soit le parti politique en France, nous montre que pour bon nombre de gouvernants, cela ne caractérise pas leur manière d'agir.

Ainsi les montants concernés par la corruption et l'évasion fiscale sont vertigineux et affectent souvent les plus pauvres. Les sommes « perdues » à cause de la corruption sont énormes : dans le monde, mille milliards de dollars sont versés chaque année sous la forme de pots-de-vin. En 2007, la Banque Mondiale estimait que la corruption subtilisait environ 150 milliards de dollars aux économies africaines (soit 25 % du PIB de ce continent).

La corruption n'équivaut pas seulement à une perte d'argent, la corruption tue. Certains évaluent qu'entre 2000 et 2015, l'évasion fiscale sera responsable de la mort de 5,6 millions d'enfants dans les pays en voie de développement, c'est-à-dire 1 000 enfants par jour.

Est-ce que, parce que la Bible nous avertit des dangers et des dérives du pouvoir, cela signifie qu'il n'y a pas de sens à dénoncer les abus ? Cela reviendrait à dire que parce que la Bible nous dit que tous les hommes sont pécheurs, cela ne sert à rien de les appeler à changer de vie.

Un exemple de témoignage aux autorités : Paul et Félix

Paul, lorsqu'il discourt avec le gouverneur Félix en Actes 24.24-26, nous donne un bon exemple du rôle du chrétien ou de l'Église face aux gouvernants. Il l'appelle à des valeurs que Félix peut comprendre et que la société partage, il lui parle de justice et de maîtrise de soi.

Mais il ne se limite pas à vouloir faire de Félix un bon gouverneur ici-bas qui satisfera les citoyens. Il sait que Félix aura des comptes à rendre sur sa vie et sur la manière dont il aura exercé le mandat que Dieu lui a confié, il sait que le péché de Félix ne s'arrête pas à sa morale individuelle, mais inclut ses décisions en tant que gouverneur et c'est pourquoi il lie ces exigences avec le rappel du jugement à venir. Et surtout, Paul a une vie et un comportement qui sont en cohérence avec ses appels à la justice : il refuse de céder à l'attente impli-

cite de Félix de recevoir un pot-de-vin (v. 26). Et il accepte de passer deux longues années injustement en prison plutôt que de céder à ces attentes.

Le rôle de l'église : sel et lumière

En tant que peuple de Dieu, nous sommes appelés à être sel et lumière (Mt 5.13-16), c'est-à-dire à la fois

chercher à vivre le modèle d'une société qui repose sur les valeurs du royaume de Dieu et appeler prophétiquement au changement.

Être le modèle d'une société alternative demandera que nous vivions les valeurs de Dieu tant en public qu'en privé. Cela exige une cohérence entre ce qui est dit et ce qui est fait, parler vrai en public et en privé, faire preuve d'honnêteté et de transparence dans toutes nos actions, n'accepter ni ne donner de pot-de-vin, payer tous les impôts auxquels nous sommes soumis, etc.

« L'Église n'est ni le maître ni la servante de l'État, mais elle en est plutôt la conscience... Elle doit être le guide et la critique de l'État, jamais son instrument. »

Martin Luther King (1963) *La force d'aimer*

Être une voix prophétique dans la société veut dire tenir les gouvernements pour responsables du mandat que Dieu leur a confié. Une voix prophétique, dans la lignée de celle des prophètes de l'Ancien Testament, est une voix qui s'élève contre l'injustice et qui met en lumière le mal, tout en présentant une espérance pour l'avenir parce qu'elle propose d'autres solutions.

De même que le chrétien et l'Église appellent tout homme à se détourner du péché et à se tourner vers Dieu, ils ont le devoir de rappeler à ceux qui ont une

responsabilité politique qu'ils doivent l'exercer avec justice, selon le mandat de Dieu. Ils le feront plus efficacement en interpellant sur une valeur précise, l'intégrité par exemple, en particulier si cette valeur est partagée par la société. Mais ils savent aussi que leur mission ne s'arrête pas lorsqu'un progrès a lieu, car, ultimement, c'est une vie conforme aux valeurs du Royaume que Dieu attend de chacun, et chaque appel à plus de justice est en définitive un appel à se tourner vers Dieu.

T.S.

Le commerce équitable est un commerce éthique !

Le terme même de commerce équitable semble un oxymore, tant la course aux profits s'est emparée de ce qui est au départ un échange entre quelqu'un qui a et quelqu'un qui veut ou a besoin de quelque chose. Cela a commencé avec le troc puis les choses ont évolué. Un objet, un bien, une denrée passent d'une main à une autre moyennant un paiement dans le processus.



CHRISTIAN HOUEL

Dans l'évangile de Matthieu (6.3) Jésus déclare : *Mais quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta droite, afin que ton aumône se fasse en secret ; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra.* Il parle ici de l'aumône, de donner à quelqu'un qui a besoin, il parle de don et nous invite à le faire de façon discrète. Par contre, dans le domaine du commerce, de nos achats, il faudrait que notre main gauche sache ce que fait notre main droite. En vue de nous poser les bonnes questions. Les questions que nous nous posons – ou devrions nous poser – en tant que chrétiens, par rapport au contenu de nos lectures, de certains films, des médias, de nos relations... Toute notre vie et cha-

cun des actes de notre vie doivent tendre à glorifier Dieu, même notre consommation ; car certes nous ne sommes pas du monde, mais nous sommes dedans et nous consommons comme les autres, nous sommes soumis aux mêmes incitations.

D'où vient ce que j'achète, dans quelles conditions cela a-t-il été fabriqué, vendu... ? L'actualité, avec Dacca¹, nous montre le prix payé par certains dans la course aux vêtements toujours moins chers. Quelle est l'histoire du produit dont j'ai envie ? Oh, pardon !, dont j'ai besoin ! Suis-je devant ce produit un consommateur aveugle ou aveuglé ou au contraire un consommateur avisé, conscient et responsable de ses actes (y compris d'achat) devant Dieu et devant les hommes ? Est-ce que, par mes achats, je me rends complice de l'exploitation, de l'esclavage, de la maltraitance d'autres êtres humains créés à l'image de Dieu ? Voilà beaucoup de questions, mais des questions fondamentales...

Le commerce équitable, par sa dynamique, ses caractéristiques, son soutien et son accompagnement des petits producteurs et artisans des pays en voie de développement, est la réponse pour des échanges commerciaux dignes, justes, porteurs d'avenir. Le commerce équitable nous permet de répondre aux problèmes d'éthique qui sont tant négligés dans nos sociétés, de montrer aussi à nos contemporains que nous sommes soucieux du sort de notre prochain sur tous les plans et pas uniquement spirituels.

Le commerce équitable, par sa dynamique, ses caractéristiques, son soutien et son accompagnement des petits producteurs et artisans des pays en voie de développement, est la réponse pour des échanges commerciaux dignes, justes, porteurs d'avenir. Le commerce équitable nous permet de répondre aux problèmes d'éthique qui sont tant négligés dans nos sociétés, de montrer aussi à nos contemporains que nous sommes soucieux du sort de notre prochain sur tous les plans et pas uniquement spirituels.



L'IMMEUBLE DU RANA PLAZA, À DACCA



BANGLADESH, TRAVAIL DE LA FIBRE DE PALME

Je cite, en conclusion, cette prière de l'évêque de Meaux (lue dans une aumônerie) :

L'appel de ceux qui militent pour le commerce équitable me touche.

Je ne suis pas sûr, Seigneur, de la validité de tous leurs raisonnements,

mais je te demande la force de devenir un « consomm'acteur », quelqu'un qui n'achète pas aveuglément,

mais qui fait attention à l'immense chaîne du travail des hommes qui permet de bénéficier du pain que tu nous donnes.

Seigneur, je te demande le discernement, pour que la manière dont je remplis mon caddie soit aussi un signe de l'amour que je te porte.

C.H.

¹ Le 24 avril 2013, à Dacca, capitale du Bangladesh, l'immeuble du Rana Plaza, qui abritait des ateliers de confection travaillant notamment pour des marques occidentales, s'est soudainement effondré. L'accident a fait 1229 morts, le pire bilan dans l'histoire industrielle du pays.

Les instances évangéliques pour les questions d'éthique



Le Comité Protestant évangélique pour la Dignité Humaine (CPDH)¹, créé en 1999,

regroupe des chrétiens issus de toute la mouvance protestante en France et en Europe. Son action est plutôt militante et a pour objet de promouvoir :

- le respect de la dignité humaine,
- la défense et la protection des droits de l'enfant, de la femme, et de l'homme en général,
- la protection du droit à la vie de tout être humain, de sa conception jusqu'à sa mort naturelle.

Objectifs :

1. Sensibiliser les Églises et les chrétiens à leur rôle dans la société : en quoi sommes-nous concernés par les grandes questions d'éthique, l'évolution des mœurs dans la société ? Que pouvons-nous dire et comment ?
2. Faire entendre un point de vue protestant évangélique dans la société civile sans dogmatisme ni jugement, mais en interpellant et en avertissant.

2009, car les Églises Protestantes Réformées Évangéliques en France ont demandé à rejoindre la commission. Le CNEF n'ayant pas souhaité créer sa propre commission d'éthique, une convention de partenariat avec la CEPE a été établie en 2012.

Objectifs :

1. Faire entendre la sensibilité évangélique en éthique au sein de la Fédération protestante. Son but est d'être une force de proposition au sein de la FPF et non plus seulement de réaction comme par le passé.
2. Faire un travail pédagogique en direction de nos Églises.
Dès 1997, Étienne Lhermenault encourageait les Églises à rompre avec leur indifférence aux questions de société, pour réaliser le commandement de Jésus d'être « le sel de la terre ». La CEPE veut également faire prendre conscience aux Églises qu'une parole chrétienne forte sur les questions d'éthique passe par le temps de la réflexion et de l'information. La complexité des problèmes éthiques modernes requiert non seulement une réflexion théologique approfondie, mais un examen attentif des faits.

Alain Lombet – membre du CEPE

La Commission d'Éthique Protestante Évangélique (CEPE)² est d'origine libro-baptiste (1995). Son action est plutôt réflexive. Elle a pris ce nom en janvier

¹ <http://www.cpdh.info/npds/accueil.php>

² <http://commission-ethique.fr/Accueil.html>

Un Noël parfait

La lame glisse doucement le long du ruban rouge ; une fois, puis deux. Les boucles écarlates forment de jolies courbes sur le papier illustré. Le paquet est beau, bien emballé, et Julie le dispose harmonieusement sous le sapin auprès des autres cadeaux déjà prêts. Elle fait un pas en arrière, penche légèrement la tête et, satisfaite du résultat, ébauche un petit sourire. Quand ils viendront, tout sera parfait. Adrien sera là avec Anna et leur petit Louis, quant à Hélène, elle viendra avec Romain ; il est gentil, bien élevé, et, maintenant qu'on le connaît mieux, il est plus détendu.

Julie a préparé les chambres, les lits sont faits ; les menus choisis reflètent les préférences des uns et des autres et, surtout, la dinde aux marrons sera servie comme chaque année depuis toujours, chez ses propres mère et grand-mère. De bons souvenirs reviennent, à cette simple évocation, et Julie est heureuse de perpétuer la tradition des fêtes familiales. Vivement demain.

Hier, c'était dimanche, le dernier dimanche avant Noël. Joël a allumé la dernière bougie de la couronne de l'aveugle, celle qui nous rappelle que Noël arrive, que nous l'attendons. Ensuite il a donné un beau message, il faut le reconnaître. Ça fait du bien de se rappeler

que Noël, c'est le moment où Jésus s'est donné pour les hommes, est venu sur terre pour s'approcher de nous, pour vivre ce que nous vivons. Quelle joie de se savoir compris par notre Dieu ! Comment imaginer que le Dieu créateur a accepté de s'humilier au point de naître comme tous les bébés, d'une femme, et dans une étable de surcroît ? Pas de couronnes pour lui, ni de draps blancs.

Le plus touchant reste le message de Jésus : l'amour du prochain, l'exhortation à devenir serviteur de l'autre, à l'aimer comme soi-même. Il a tout donné pour nous sauver, et, sans avoir de mission salvatrice comme le Christ, nous pouvons nous ouvrir aux autres et leur montrer ce même amour divin. Finalement, Noël, c'est une fête extraordinaire parce qu'elle ne passe



ANNICK WAECHTER



pas inaperçue : la plupart des gens ont congé, beaucoup s'offrent des cadeaux, certains croient et pensent à Jésus, et tous peuvent entendre l'histoire de Jésus et accepter son amour. C'était vraiment une belle prédication qui faisait du bien.

Julie prend son manteau et se dirige vers la boucherie du quartier. Il fait froid, et elle remonte son col, serre son écharpe et met ses gants. C'est dommage, il ne neige pas, cela ferait tellement plus « Noël » si les flocons se mettaient à tomber ; c'est Louis qui serait fou de joie. Il y a du monde dehors et, au détour d'un trottoir, Julie croise Françoise. Ça n'a pas l'air d'aller fort pour elle, même si elle a souri et répondu : « Oui, ça va bien, merci. » C'est vrai qu'elle vit seule, Françoise ; elle est célibataire et, depuis qu'elle s'est convertie, elle fréquente l'Église évangélique. Elle doit avoir de la famille, mais, à ce qu'elle a dit, ils ne se réunissent pas pour les fêtes. Dommage. Pour Jean que Julie a vu passer devant la vitrine du boucher, c'est encore pire : il déteste les fêtes, et préfère travailler pour ne pas y penser. Il est divorcé et n'aura

pas ses enfants pendant ces vacances, il les a si rarement de toute façon. À se demander comment il supporte ça, pourtant il ne le montre pas, mais quelle tristesse !

Il en faut plus pour faire descendre Julie de son petit nuage ; elle est toute à son bonheur du sapin qui sera éclairé demain soir, des yeux brillants de Louis quand il ouvrira ses cadeaux, de ses enfants autour d'elle, de son Antoine de mari avec qui elle s'entend si bien. Son cœur bat plus fort tout d'un coup.

C'est vraiment triste pour Françoise, alors Julie l'invitera en janvier, quand les fêtes seront finies parce que pour l'instant, elle n'a pas le temps. Elle pourrait même inviter Jean en même temps, pourquoi pas ? Il faudra en parler à Antoine à l'occasion.

Le silence de la nuit a changé, les quelques bruits de la rue sont assourdis. Les flocons tant attendus par Julie tombent du ciel et recouvrent lentement les toits des maisons, les branches des arbres, les illuminations des rues. Au matin, Julie ouvre la porte pour accueillir ses enfants, ouvre ses bras pour embrasser Louis, ouvre son cœur à tant de

bonheur. Tout est parfait.

Françoise pousse la porte et rencontre le regard d'Hortense, 85 ans, dans le hall de la maison de retraite. C'est ici qu'elle a choisi de passer Noël cette année, comme l'an dernier. Le message de dimanche a été comme un clin d'œil pour elle, un clin d'œil de Jésus : « Va donner mon amour aux autres, va ! » Elle avait rendez-vous avec Hortense, Sophie, Claude et d'autres résidents, tous ceux qui voudront chanter des cantiques de Noël et écouter le récit biblique avant de partager un repas de fête dans la joie d'être ensemble et de pouvoir annoncer le message du salut.

Jean ne travaillera pas cette année, Julie s'est trompée. Parce que Joël et Anne l'ont invité à fêter Noël chez eux, avec leurs enfants et petits-enfants. D'habitude, Jean a le cœur serré le 24 et le 25, mais cette année, il se réjouit, il a trouvé une famille avec Jésus : une famille qui lui a dit que, non, il ne serait pas de trop au milieu d'eux, que, oui, ils aimeraient vraiment qu'il vienne. Ils lui ont ouvert la porte, les bras, le cœur.

A.W.